

CHANGEMENT DE RECETTE OU DE FOURNISSEUR - ALLERGÈNES



OBLIGATOIRE

MAÎTRISE OBLIGATOIRE - FORMALISATION PROPORTIONNÉE

RPC-SUP-067

À utiliser avant toute mise en vente après changement d'ingrédient, de recette, de fournisseur, d'étiquette ou de procédé. La maîtrise est obligatoire ; ce formulaire RPC est un outil de preuve proportionné.

ÉTABLISSEMENT

PRODUIT

DATE DU CHANGEMENT

VALIDATEUR

Élément modifié	Ancienne référence / allergènes	Nouvelle référence / allergènes	Matrice mise à jour	Étiquette / affiche mise à jour	Stock ancien isolé	Ordre de fabrication / séparation	Nettoyage + contrôle	Information équipe	Validation avant vente